

Déplacements: trois communes travaillent ensemble

Publié le 21.03.2016

Un atelier participatif intercommunal créé entre Saint-Herblain, Couëron et Indre.

Les déplacements en véhicule motorisé individuel doivent diminuer au profit de modes alternatifs (marche, vélo, transports collectifs, covoiturage...). Le [Plan de déplacements urbains](http://www.nantesmetropole.fr/deliberations/co_20101018/Annexeco_18_10_10_18_01.pdf) (http://www.nantesmetropole.fr/deliberations/co_20101018/Annexeco_18_10_10_18_01.pdf) métropolitain a fixé des objectifs très clairs : **d'environ 50% aujourd'hui, ils doivent passer à 67% à l'horizon 2030.**

Pour y contribuer, les villes de Saint-Herblain, Couëron et Indre ont décidé de **réfléchir ensemble à l'amélioration de leurs liaisons intercommunales** en créant un atelier participatif qui s'appuie sur le [pôle Loire-Chézine](http://www.nantesmetropole.fr/la-metropole/poles-de-proximite/pole-loire-chezine-22802.kjsp?RH=PC) (<http://www.nantesmetropole.fr/la-metropole/poles-de-proximite/pole-loire-chezine-22802.kjsp?RH=PC>) de Nantes Métropole.

Comment augmenter la part des modes alternatifs ? Comment promouvoir ces pratiques auprès des habitants ? Quelles sont les liaisons manquantes ou à améliorer ? Toutes ces questions seront débattues au sein de l'atelier Loire-Chézine. Il sera composé d'une cinquantaine de personnes intéressées par le sujet, et pratiquant des modes de déplacements variés:

- 25 Herblinois issus du [Forum](#) (/) .
- 17 Couëronnais
- 8 Indrais.

Trois réunions de travail sont prévues les 26 mai, 16 et 30 juin, et une quatrième le 12 juillet, pour présenter aux élus du pôle les préconisations de l'atelier. **Elles se traduiront ensuite par un plan d'actions** que la Métropole exposera aux membres de l'atelier en novembre 2016.

À noter que c'est une démarche inédite qui est proposée là, une expérimentation unique à l'échelle de la métropole, **appelée à faire école dans d'autres pôles métropolitains.**